

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 22 octobre 2007

CP 07/10-10

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS SUR ROUTES DEPARTEMENTALES DEVOLUTION DES MARCHES

Dans le cadre du programme d'entretien ou d'investissement pour les opérations hors marché spécifique, pour les travaux à caractère exceptionnel à réaliser en urgence : intempéries, accidents, ... ou pour les travaux préparatoires aux gros travaux d'investissement des routes départementales une consultation, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert européen, a été lancée auprès des entreprises de travaux publics en vue de conclure des marchés concernant les travaux d'entretien et de grosses réparations sur les routes départementales.

Il s'agit de marchés à bons de commande et à lots, chaque lot correspond à une des six subdivisions départementales :

- Lot 1 - Lauzerte
- Lot 2 – Montauban
- Lot 3 – Castelsarrasin
- Lot 4 – Saint Antonin Noble Val
- Lot 5 – Valence d'Agen
- Lot 6 – Verdun sur Garonne

Conformément à l'article 77-2° alinéa du code des marchés publics, et compte tenu du caractère imprévisible des travaux à réaliser, les marchés n'indiquent pas de montants minimum ni maximum.

Durée : 1 an à compter de la date de notification. Possibilité de reconduction pour 3 périodes d'un an.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 18 septembre et 2 octobre 2007, a examiné les offres déposées par les entreprises ayant répondu dans les formes et délais requis.

La Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés suivants aux entreprises ou groupements d'entreprises proposant la meilleure offre, selon les critères d'attribution : prix des prestations 70 % et valeur technique 30 %.

Subdivision départementale de LAUZERTE (Lot 1)

Attributaire : APPIA Quercy-Agenais (46) mandataire du groupement d'entreprises APPIA Quercy-Agenais / LAFFONT

Subdivision départementale de MONTAUBAN (Lot 2)

Attributaire : COLAS Sud-Ouest (82) mandataire du groupement d'entreprises COLAS Sud-Ouest / SCREG Sud-Ouest / EXEDRA Midi-Pyrénées

Subdivision départementale de CASTELSARRASIN (Lot 3)

Attributaire : MALET (82)

Subdivision départementale de SAINT ANTONIN NOBLE VAL (Lot 4)

Attributaire : EUROVIA Midi-Pyrénées (82)

Subdivision départementale de VALENCE D'AGEN (Lot 5)

Attributaire : BOUSSAC (82) mandataire du groupement d'entreprises BOUSSAC/APPIA Quercy-Agenais

Subdivision départementale de VERDUN SUR GARONNE (Lot 6)

Attributaire : SCREG Sud-Ouest (82) mandataire du groupement d'entreprises SCREG Sud-Ouest/COLAS Sud-Ouest

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département :

. l'ensemble des marchés de travaux d'entretien et de grosses réparations sur routes départementales avec les entreprises ou groupements d'entreprises cités ci-dessus ;

. toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance éventuels.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 octobre 2007

CP 07/10-10

**TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS
SUR ROUTES DEPARTEMENTALES
DEVOLUTION DES MARCHES**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie les 18 septembre et 2 octobre 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département, l'ensemble des marchés de travaux d'entretien et de grosses réparations sur routes départementales avec les entreprises ou groupements d'entreprises suivants :

Subdivision départementale de LAUZERTE (Lot 1)

Attributaire : APPIA Quercy-Agenais (46) mandataire du groupement d'entreprises APPIA Quercy-Agenais / LAFFONT

Subdivision départementale de MONTAUBAN (Lot 2)

Attributaire : COLAS Sud-Ouest (82) mandataire du groupement d'entreprises COLAS Sud-Ouest / SCREG Sud-Ouest / EXEDRA Midi-Pyrénées

Subdivision départementale de CASTELSARRASIN (Lot 3)

Attributaire : MALET (82)

Subdivision départementale de SAINT ANTONIN NOBLE VAL (Lot 4)

Attributaire : EUROVIA Midi-Pyrénées (82)

Subdivision départementale de VALENCE D'AGEN (Lot 5)

Attributaire : BOUSSAC (82) mandataire du groupement d'entreprises BOUSSAC/APPIA Quercy-Agenais

Subdivision départementale de VERDUN SUR GARONNE (Lot 6)

Attributaire : SCREG Sud-Ouest (82) mandataire du groupement d'entreprises SCREG Sud-Ouest/COLAS Sud-Ouest

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance éventuels.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,